

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	44 (1980)
Heft:	173-174
 Artikel:	Le sort de l'espagnol aux Philippines : un problème de langues en contact
Autor:	Quilis, Antonio
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399687

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SORT DE L'ESPAGNOL AUX PHILIPPINES : UN PROBLÈME DE LANGUES EN CONTACT *

*A mon maître Georges Straka, en
hommage reconnaissant.*

0.1. Le 20 septembre 1519, une expédition commandée par Ferdinand de Magellan, marin d'origine portugaise, quittait le port de Sanlúcar de Barrameda (Huelva). Son but était d'atteindre l'Archipel des Moluques en navigant vers l'Ouest. Au mois de mars 1521, elle arriva, après des mois de navigation très pénibles, à un groupe d'îles qu'on appellera plus tard¹ les îles Philippines.

Cependant, la conquête et l'occupation pacifiques de cet archipel ne commencèrent pas avant 1564, année de l'arrivée de l'expédition de López de Legazpi, ancien maire de la ville de Mexico².

On n'a jamais vu couronné de succès le processus d'hispanisation de ce pays : malgré les décrets promulgués par la Couronne espagnole sur l'enseignement de la langue dans ces îles, l'espagnol ne réussit pas à s'imposer. On peut en trouver les raisons, croyons-nous, dans les faits suivants : *a*) dans l'écart de 72 années entre le début de la colonisation de l'Amérique et celui de la colonisation des Philippines ; *b*) dans l'application du droit coutumier indigène au lieu du droit espagnol ; *c*) dans les difficultés qui existaient, à cause de la multitude de langues qui se parlaient et se parlent toujours dans ces îles, pour la communication linguistique et pour l'évangélisation ; *d*) dans l'éloignement des nouveaux territoires ; *e*) dans le peu

* Conférence faite au Centre de Philologie romane de Strasbourg le 14 mars 1979.

1. En 1542, lors de l'expédition de Villalobos.

2. Des expéditions successives avaient été envoyées par l'Espagne aux îles Philippines entre 1521 et 1564, et bien qu'elles n'aient pas eu beaucoup de succès, elles furent indispensables pour réaffirmer les droits de l'Espagne sur les territoires découverts par ses navigateurs. Pour des détails supplémentaires, v. A. Quilis, *Hispanismos en cebuano*, Madrid, 1976, p. 9-12, et la bibliographie citée.

d'intérêt que manifestait, pour s'établir dans ces îles, la population d'origine hispanique, soit d'Espagne, soit d'Amérique espagnole.

On affirme parfois que l'emploi, dans l'évangélisation, des langues autochtones au lieu de l'espagnol a été le principal obstacle à la diffusion de la langue des conquérants, mais cette affirmation est erronée, puisqu'en Amérique, les missionnaires ont prêché dans les langues amérindiennes, et même plus intensément qu'aux Philippines¹, et les résultats en ont été tout différents. Aux îles Philippines, le manque d'hispanophones n'a pas favorisé le métissage, or celui-ci a été la clé de la propagation de la langue espagnole en Amérique ; là, le métissage a existé, en dépit des missionnaires, et a agi, au profit de l'espagnol, depuis le commencement de la conquête. En plus de l'absence de colons, il faut faire valoir d'autres raisons qui ont aux Philippines joué négativement, en défaveur de l'expansion de l'espagnol : nombre réduit d'écoles et de maîtres d'école ; impossibilité, à cause du manque de moyens, d'appliquer le décret de Charles IV (du 20 septembre 1794) instituant la gratuité et le caractère obligatoire de l'enseignement pour tout le monde² ; difficultés topographiques des îles, ainsi que, d'une certaine manière, la Bathalana ou philosophie philippine.

0.2. D'autre part, cette lente hispanisation fut interrompue tout à coup par la fin de la souveraineté espagnole. Depuis 1898, les États-Unis dépensèrent des sommes énormes en faveur de l'introduction de la langue anglaise³, et dès le premier jour de l'indépendance des Philippines, le nouveau Département de l'Instruction s'opposa à l'enseignement de l'espagnol en promulgant une loi qui l'excluait des programmes des centres officiels d'enseignement ; par cette disposition on éliminait la langue qui avait été précisément celle de la révolution philippine... Pire encore : quand, en 1934, on se mit d'accord pour la cessation de la souveraineté des États-Unis en 1946, il fut décidé que la nouvelle Constitution philippine assumerait l'obligation de maintenir l'anglais comme langue de l'enseignement⁴.

1. Le quechua, par exemple, a connu sa plus grande expansion sous la domination espagnole : il a été utilisé par les missionnaires comme « langue générale » et s'est répandu à cause de cela dans les territoires du N.-O. de l'Argentine, dans le Sud de la Colombie et dans la Haute Amazonie.

2. Malgré tout, dès 1840, un enfant sur 33 habitants était scolarisé. En France, la même année, la scolarisation était d'un enfant sur 38 habitants. Voir R. Barón de Castro, « Estudio preliminar » dans *Hispanismos en tagalo*, Madrid, 1972, p. XXXIV.

3. Cf. *Pro Cervantes*, Manila, Febrero 1939, p. 35.

4. Cf. « El español de Filipinas », *Cuadernos Hispanoamericanos*, Madrid, Julio 1952, p. 3-12.

On peut en déduire aisément que, si les conditions d'avant l'indépendance n'avaient pas été propices au développement de la langue espagnole, celles d'après 1898 n'ont pas seulement constitué un obstacle à ce développement, mais ont donné une impulsion en vue de sa régression. Depuis cette date, le nombre d'anglophones a considérablement augmenté au détriment des hispanophones, dont on estimait le nombre approximatif en 1969 à 777 000, auxquels il y a lieu d'ajouter les 800 000 personnes dont la langue maternelle est le « chabacano », ce qui fait au total 1 577 000 hispanophones dans une population de 19 000 000 d'habitants.

o.3. Nous avons fait allusion ci-dessus au nombre élevé de langues parlées dans l'Archipel. Ajoutons qu'un projet en cours, qui a pour but de cataloguer les langues et les dialectes philippins, a recensé, à la fin de 1967, plus de 300 dialectes, et qu'on a pu les répartir provisoirement en 70 groupes linguistiques¹. Parmi ces langues, difficiles à classer quant au nombre de sujets parlants, voici les 8 les plus importantes : le cebuan, le tagal, l'ilocan, l'hiligayna (ou hiligaynon), le bikol, le waray, le kampangan et le pangasinan. Ces langues appartiennent à la famille malayo-polynésienne et sont parlées par 85 % de la population philippine. Le groupe le plus nombreux, qui constitue 25 % de la population, est le cebuan (4 760 000 sujets), et il est suivi du tagal (3 730 000 sujets).

Après une description aussi peu optimiste que celle que nous venons de donner de la situation actuelle de l'espagnol dans l'Archipel philippin, on peut s'interroger sur son destin dans cette partie du monde. Il en reste pourtant un résidu d'un intérêt tout particulier, qui s'était cristallisé dans des contextes très variés, d'étendue et d'intensité inégales.

1. La pénétration de l'espagnol aux Philippines est évidemment un cas de contact de langues, dont les résultats ne sont pas homogènes.

Suivant Uriel Weinreich², deux ou plusieurs langues sont en contact si elles sont employées alternativement par les mêmes personnes. Cela implique l'existence d'un bilinguisme plus ou moins développé, comme Hermann Paul l'avait déjà remarqué en 1886³, et celle de locuteurs bilingues, chez lesquels se produisent des phénomènes d'interférence que Weinreich

1. Cf. Ernesto Constantino, « Tagalog and Other Major Languages of the Philippines », *Current Trends in Linguistics*, 8, *Linguistics in Oceania*, The Hague, 1971, p. 112-154.

2. *Languages in contact*, The Hague, 2^e éd., 1963.

3. *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Halle a. S., 1886, chap. 22. Cité par E. Haugen, « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, 26, 1950, p. 210-213.

a définis comme des « cas de déviation des normes de chaque langue qui ont lieu dans la parole des sujets bilingues comme un résultat de leur familiarité avec plus d'une langue » ; et ce sont justement des phénomènes de la parole et leur répercussion sur les normes de chacune des langues exposées au contact qui suscitent l'intérêt du linguiste.

Le bilinguisme est, suivant la plupart des linguistes, le point de départ des emprunts, des interférences, etc. Hans Vogt ¹ disait que « toute influence d'une langue sur une autre suppose à un moment donné, dans un groupe social donné, un état de bilinguisme — phénomène dont l'importance a d'ailleurs été mise en évidence... par Antoine Meillet. Cela est vrai pour les éléments isolés, comme les mots, les expressions toutes faites, les procédés de style, mais surtout pour les 'emprunts' morphologiques. Car un système, en tant que système, ne peut agir sur un autre qu'à travers des sujets parlants qui manient, tant bien que mal, les deux langues » ². Il faut concevoir ce bilinguisme d'une manière large, de telle façon qu'il puisse concerner à la fois les éléments transmis par la voie orale dans des situations bilingues (comme les catégories de termes techniques étudiées par B. E. Vidos ³, par exemple, ou les emprunts du Moyen Age) et ceux qui se transmettent, malgré l'opinion contraire de K. A. Goddard ⁴, par le biais des transpositions d'une langue écrite dans une autre, et qui se répandent par des voies littéraires avant d'enrichir la langue parlée, où leur prononciation se façonnera à partir de l'orthographe.

Si nous considérons une langue, d'après l'axiome classique de Meillet, comme « un système où tout se tient », il est évident que l'emprunt linguistique, quel que soit le niveau auquel il appartient, devra avoir une certaine influence sur la langue qui le reçoit. Dans ce sens, Vogt disait qu'un « élément de système ne peut passer d'un système dans un autre qu'à la condition d'être réinterprété dans les cadres du système qui le reçoit. Car tout enrichissement ou appauvrissement d'un système entraîne nécessairement une réorganisation de toutes les anciennes oppositions distinctives du système. Admettre la possibilité qu'un tel élément s'ajoute tout simplement au

1. « Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue ? », 6^e *Congr. Int. des Linguistes*, Paris, 1949, p. 31-45.

2. P. 32.

3. « Le bilinguisme et le mécanisme de l'emprunt », *Rev. de Linguistique Romane*, 24, 1960, p. 1-19.

4. « Loan-words and Lexical Borrowing in Romance », *Rev. de Linguistique Romane*, 33, 1969, p. 336-348.

système qui le reçoit sans conséquences pour ce système ruinerait le concept même de système ». Dans ce cas, l'étude de l'emprunt devient un problème difficile parce qu'il faut rechercher les répercussions de l'emprunt sur la langue de son adoption.

Entre l'emprunt linguistique, le mélange et la coexistence de deux langues, il y a différents degrés d'adaptation, et c'est ce qu'on constate en étudiant le contact de la langue espagnole avec les langues autochtones des Philippines, ainsi que nous allons le voir dans la suite de cette étude.

2. Nous avons fait remarquer ci-dessus qu'il y avait encore quelques centaines de milliers d'hispanophones aux Philippines. Ils conservent leur langue parce qu'ils sont issus d'anciens immigrants espagnols et que la langue espagnole garde du prestige dans la société philippine. Hans Vogt a raison de dire que « l'existence d'un milieu bilingue ne suffit pas à lui seul pour expliquer l'action d'une langue sur une autre, bien qu'elle en soit une condition nécessaire. Pour que le bilinguisme d'un groupe donné ait des conséquences durables il faut que ce groupe occupe, dans la société dont il fait partie, une position d'un certain prestige ».

3. D'autre part, il existe des langues philippines qui, éloignées encore aujourd'hui de toute civilisation, possèdent quelques emprunts faits à l'espagnol, fruit d'un contact éphémère avec les missionnaires.

4. Enfin, reste le problème le plus important, peut-être, pour le linguiste : l'existence, d'un côté, de nombreux emprunts phonologiques, morphologiques et lexicaux faits à l'espagnol par le cebuan, le tagal, etc., et, de l'autre côté, la symbiose des langues de l'Archipel et de la langue espagnole, qui a abouti au « chabacano ». Là, nous nous trouvons confrontés avec le vieux problème du mélange de langues, qui a tant préoccupé les linguistes à la fin du XIX^e siècle.

A ce propos, Alexandru Rosetti ¹ a fait une distinction entre deux catégories de mélanges de langues : *langue mixte* et *langue mélangée*. Le terme de *langue mixte* « s'applique là où il y a interpénétration de deux morphologies, par exemple en norvégien ou dans les parlers créoles de l'Amérique... La cause du procès est le bilinguisme : le sujet parlant bilingue mélange deux systèmes. La chose est d'autant plus facile que les systèmes sont plus proches ; c'est le cas du norvégien et du danois, dont le mélange a donné naissance au *riksmal* » ² ; dans ce cas, « l'influence de la langue étrangère

1. « Langue mixte et mélange de langues », *Acta Linguistica*, 5, 1945, p. 73-79.

2. P. 73.

s'étend à la phonétique, à la morphologie et au vocabulaire »¹. Une *langue mélangée* « contient des emprunts à d'autres langues, mais la morphologie en est exempt ou bien ne contient que des éléments étrangers isolés »². On peut dire que, dans une certaine mesure, toutes les langues sont mélangées. « Le mélange, affirme Rosetti, concerne, en premier lieu, le vocabulaire. La phonétique, la syntaxe et la morphologie d'une langue donnée peuvent aussi subir le mélange, sous l'influence d'une langue étrangère, mais dans une moindre mesure, attendu que le vocabulaire peut changer complètement... tandis que la morphologie, seulement dans des cas extrêmes, reçoit quelques éléments de la langue étrangère »³.

Sur ce problème Lucien Tesnière⁴ affirmait qu' « une langue est d'autant plus rebelle aux mélanges qu'elle comporte des systèmes plus cohérents et mieux développés. Inversement, une langue est d'autant plus sujette aux mélanges, que les systèmes qui la constituent sont plus relâchés ». Cette affirmation, si correcte qu'elle soit en théorie, est difficilement démontrable. En effet, comment savoir d'une manière objective qu'une langue donnée n'a pas un système cohérent et bien développé ? Et si nous la comparons à une autre langue, comment démontrer laquelle des deux possède un meilleur système ? Si beaucoup de langues indigènes d'Amérique et des Philippines possèdent des systèmes verbaux n'ayant que trois temps à l'indicatif (passé, présent, futur), pouvons-nous parler à leur sujet d'un système moins cohérent que celui de nos langues, beaucoup plus développé, mais rempli de neutralisations ?

Pour en revenir à notre problème, on peut considérer l'influence de la langue espagnole sur les langues des Philippines de deux façons : *a)* comme une question de mélange de langues, et *b)* pour ce qui est du « chabacano », comme un problème de langue mixte.

4.1. *L'espagnol et les langues autochtones*. Dans le premier cas — celui de mélange de langues — disons d'emblée que les langues philippines ont fait de nombreux emprunts de vocabulaire et que c'est avec ceux-ci qu'elles

1. D'après Rosetti : « Le riksmål norvégien, par exemple, est une langue mixte dont le système phonétique est norvégien et danois ; la répartition des phonèmes s'explique par le danois ; la morphologie est mixte, danoise et norvégienne, et le vocabulaire contient des éléments des deux langues ».

2. Voir note 2 p. 86.

3. P. 77.

4. « Phonologie et mélange de langues », *TCLP*, 8, 1939, p. 83-93. La citation à la p. 85.

ont adopté aussi des éléments morphologiques et phonologiques de l'espagnol. Nous allons examiner chacun de ces niveaux en nous bornant à deux langues philippines : le tagal et le cebuan, qui sont majoritaires.

4.1.1. *Niveau phonique.* L'espagnol importé en Océanie avait un système phonologique semblable à celui d'aujourd'hui (sauf une exception que nous examinerons plus loin). Les systèmes phonologiques qui se trouvaient en contact étaient donc les suivants :

Espagnol		
Cebuan		
Tagal		
p t [tʃ] k	p t k	p t k
b d [dʒ] g	b d g ?	b d g ?
m n [nʒ] ɲ	m n ɲ	m n ɲ
f θ s [ʃ] x	s h	s h
l [ʎ]	l	l
r	(r)	(r)
ɾ		

i u	i u	i u
[e] [o]		
a	a	a

Les phonèmes espagnols encadrés n'existent pas dans les deux langues philippines. *R* n'y existait pas non plus au début comme phonème d'après les descriptions des missionnaires espagnols.

Comment les phonèmes espagnols ont-ils pu s'adapter aux deux langues en question ? Y a-t-il eu une restructuration dans les systèmes du tagal ou du cebuan ?

A ce propos, les remarques d'Evgenij Polivanov sont très intéressantes¹ : « Les phonèmes et les autres représentations phonologiques élémentaires de notre langue maternelle (par exemple les représentations de l'accent en tant que non moins susceptibles, dans une langue donnée, de différencier les mots que les représentations des voyelles et consonnes) se trouvent si

1. « La perception des sons d'une langue étrangère », *TCLP*, 4, 1931, p. 79-96. La citation à la p. 80.

étroitement liés à notre activité perceptive que même en percevant des mots (ou des phrases) d'une langue avec un système phonologique tout différent, nous sommes enclins à décomposer ces mots en des représentations phonologiques propres à notre langue maternelle. En entendant un mot étranger inconnu (ou d'une manière générale un fragment de langue étrangère...), nous tâchons d'y retrouver un complexe de nos représentations phonologiques, de le décomposer en des phonèmes propres à notre langue maternelle, et même en conformité avec nos lois de groupement de phonèmes »¹. Nous allons prendre en considération, dans les pages qui suivent, les catégories phonologiques de l'espagnol l'une après l'autre.

1) *Consonnes* :

a) Les occlusives sourdes /p, t, k/ s'adaptent aux phonèmes homologues philippins, qui sont aussi des occlusives sourdes non aspirées : esp. /pakéte/ *paquete* « colis » > tag. et ceb. /pakéte/ *pakéte*.

Les occlusives sonores /b, d, g/ qui ont en espagnol deux réalisations, occlusive et fricative, en distribution complémentaire, s'adaptent aux /b, d, g/ philippins, dont les réalisations sont toujours des [b, d, g] occlusifs : esp. /bodéga/ [boðéγa] *bodega* « cave » > tag. et ceb. /bodéga/ [bodéga] *bodega*².

1. Voir, par exemple, l'adaptation des phonèmes français à l'espagnol : fr. /y/ > esp. /u/ : *tissu* > *tisú*, *bureau* > *buró* fr. /v/ > esp. /b/ : *vignette* > *viñeta*, avec /b-/ ; fr. /ɛ/ > esp. /e/ : *corset* > *corsé*, etc.

2. Certains changements se sont évidemment produits dans quelques mots : p. ex. esp. /g/ > tag. et ceb. /k/ : esp. *cogote* « nuque » > tag. *kukote* ; esp. *látigo* « fouet » > tag. *látiko* ; esp. *rango* « rang » > ceb. *rangko* ; esp. *gangrena* « gangrène » > ceb. *hanggréna*. Esp. [gwa] > tag. et ceb. [ba] : *bayabas* (esp. *guayaba*) « goyave ». En tagal la séquence tautosyllabique [dj] — orthographiquement (dy) — est réalisée toujours par la mi-occlusive [dʒ] : [rádʒo] *radyo* (esp. *radio*) « rayon » ; esp. *estudiante* > tag. [estudjante] *estudyante* « étudiant ». D'ailleurs en tag., /t/ est palalisé dans la même séquence : esp. *patio* > tag. [páṭjo] *patyo* « cour ».

En tag., /p/ implosif disparaît : esp. *séptimo* > tag. *setimó* « septième » ; esp. *septiembre* > tag. *setiembre* « septembre » ; esp. *inscripción* > tag. *ingkrisyón* « inscription », tandis qu'on le conserve en cebuan.

On conserve les autres consonnes occlusives dans cette position : tag. *administrador* « administrateur », *arkitékto* « architecte », *eksamen* « examen », *ekstensyón* « extension », *atlas*, etc. ; ceb. *abdikár* « abdiquer », *áktó* « acte », *aksiyón* « action », *adaptáble* « adaptable », *adkisisyón* « acquisition », *aritmética* « arithmétique », etc.

En tagal, comme en espagnol populaire, on perd /-d-/ dans les finales *-ado*, *-ada* : esp. *abogado* > *abugaw* « avocat » ; esp. *soldado* > *suldáw* « soldat » ; parfois aussi en ceb. : *sundáwo* « soldat ».

b) Phonèmes constrictifs :

Le phonème esp. /f/ > tag. et ceb. /p/ : esp. *café* > tag. et ceb. *kapé* ; esp. *farol* > tag. et ceb. *parol* « lanterne » ; esp. *farmacia* > tag. et ceb. *parmásya* « pharmacie », etc.

Le phonème /θ/ du dialecte castillan s'adapte au /s/ des langues philippines. Le *seseo* est général. Très probablement la plupart des hispanophones arrivés aux Philippines étaient des *seseantes* étant donné que la communication avec l'Espagne se faisait principalement à travers l'Amérique espagnole. Esp. *cebollas* > tag., ceb. *sibúyas* « oignons », esp. *circo* > tag., ceb. *sírko* « cirque ».

Logiquement, il n'y a pas de problèmes entre le /s/ esp. et le /s/ du tag. et du ceb : *blusa* « blouse », esp. *vaso* > tag., ceb. *báso* « verre »¹.

Le phonème espagnol /j/ est prononcé comme la semi-voyelle [j] du tagal et du cebuan, et il est donc relativement plus ouvert qu'en espagnol : esp. [ajúða] *ayuda* > ceb. [ajúða] *ayuda* « aide » ; esp. /jéðo/ [jéðo] *hierro* > ceb. et tag. [jéðo] *yero* « fer », [papája] *papaya* « papaye », etc

Le phonème espagnol /χ/, réalisé, selon les dialectes, [x] ou [h], s'est accommodé, dans les deux langues philippines, à deux phonèmes différents : d'un côté à la constrictive laryngale [h] qui existe dans les deux : esp. /káxa/ [káxa] *caja* > ceb. et tag. /káha/ [káha] *káha* « boit », *hasmin* » « jasmin », *hepe* « chef », *habonéra* « savonnière », etc. ; de l'autre côté, dans un nombre peu élevé de mots espagnols, au /s/ : esp. *jabón* > ceb., tag. *sabón* « savon » ; esp. *jarro* > ceb., tag. *saro* « pot » ; esp. *navaja* > tag. *labasa* (mais ceb. *labáha*) « couteau [à lame pliante] » ; esp. *jugador* > tag. *sugarol* (et *hugador*) « joueur » ; ceb. *sugál* « jouer » (< esp. *jugar*), *súgal* « jeu ». Sans doute ces mots ont-ils été introduits dans ces langues avec l'ancien phonème du castillan médiéval /ʃ/, qui a été ensuite adapté au /s/ du tag. et du ceb. ; ainsi ces mots pourraient être classés, semble-t-il, parmi les plus anciens hispanismes (hypothèse confirmée par l'existence du mot *sugarol*, en tag., qui présente, en plus de /s/, le changement /d/ > /r/ sur lequel nous reviendrons).

Il faut signaler aussi, dans quelques mots, le maintien de l'ancien phonème aspiré de l'espagnol, /h/, parfaitement confondu avec /h/ des langues

1. En tagal, la séquence [sj] — dans l'orthographe *siy* ou *sy* — est réalisée par [ʃj] par suite de la palatalisation de /s/ : esp. *artificial* > tag. [artípiʃjál] *artípisyal* « artificiel » ; esp. *agencia* > tag. [ahíñʃja] *ahínsya* « agence » ; esp. *licencia* > tag. [liséñʃja] *lisensya* « licence », etc.

autochtones : esp. *horno* > tag., ceb. [hòrno] *horno* « four » ; esp. *harina* > tag., ceb. [harína] *harina* « farine » ; esp. *alcohol* > tag., ceb. [alkohól] *alcohol* ; esp. *hacer* > ceb. [hasér] *haser* « faire » ; esp. *hebra* > tag. [hiblá] « brin », etc.

c) Le phonème mi-occlusif espagnol /tʃ/ s'est adapté à la séquence consonantique autochtone /ts/, réalisée comme une consonne mi-occlusive dento-alvéolaire, ou bien au /s/ : esp. *chorizo* > tag., ceb. *tsoriso* ou *soriso* ; esp. *chicharrón* > tag., ceb. *tsitsarón* [viande carbonisée] ; esp. *chocolate* > ceb. *tsokoláte* et *sikwáte*, tag. *tsikuláte*, etc.

d) Les deux langues philippines possèdent trois consonnes nasales comme phonèmes : /m, n, ɲ/, et l'espagnol également : /m, n, ñ/, mais entre les deux séries, il n'y a pas de coïncidence totale. Il y a correspondance seulement entre les deux premiers éléments : /m, n/, et l'adaptation de ceux-ci a été parfaite : esp. *misa* > tag., ceb. *mísá* « messe », ancien esp. *naguas* (américanisme) > tag., ceb. *nágwas* « jupon ».

Le phonème espagnol [ɲ], qui n'existe pas dans les langues philippines, s'adapta à [nj] (orthographiquement *ny*), réalisé soit comme [ɲ], soit au moyen de [n] palatalisé : esp. *baño* > tag., ceb. [báño], [báñó] *banyo* « bain » ; esp. *campaña* > tag., ceb. *kampanya* « campagne », *kanyón* « cannon », etc. Ces mêmes réalisations sont utilisées pour reproduire la séquence /ni/ de l'espagnol : esp. *pulmonía* > tag., ceb. [pulmoná] *pulmonýá* « pneumonie » ; esp. *matrimonio* > tag. [matrimónio] *matrimónyo* « mariage », etc.

Une solution inverse est intervenue dans le cas du phonème /ŋ/ du tag. et du ceb. (orthographiquement *ng*) auquel notre [ŋ], allophone de /n/ en distribution complémentaire¹, s'est totalement adapté. L'orthographe philippine représente l'allophone espagnol à l'aide des mêmes graphèmes que le phonème /ŋ/ : esp. [baykito] *banquito* > tag., ceb. /baykító/ *bangkító* « banquette » ; esp. [espóñxa] *esponja* > tag., ceb. /espóñha/ *espongħa* « éponge », etc.².

e) Le tagal et le cebuan ne connaissent qu'un seul phonème latéral, /l/, qui correspond au /l/ espagnol : esp. *falta* > tag., ceb. *pálta* « faute » ; esp.

1. Réalisé ainsi dans la séquence /consonne nasale + consonne vélaire/ : [úñ kanyúro] « un kangourou ».

2. A propos des consonnes nasales, il y a lieu de signaler quelques changements intervenus dans certains mots : /n/ > /r/ : esp. *campanero* > tag. *kamparero* « sonneur » ; — /n/ > /l/ : esp. *almidón* > tag., ceb. *almirol* « amidon » ; esp. *navaja* > tag., ceb. *labaha* « couteau » ; esp. *naranjita* > tag., ceb. *laranghítá* « orange », etc. ; — /n/ > /m/ : esp. *permanente* > tag., ceb. *permamente* « permanent ».

palacio > tag., ceb. *palásyo* « palais » ; esp. *lápiz* > tag., ceb. *lápis* « crayon » ¹.

Le phonème espagnol /ʎ/ a suivi le même destin que /n/, c'est-à-dire bu'il s'est adapté à la séquence [lj] des langues philippines (orthographiquement *ly*), réalisée tantôt [ʎ], tantôt [l] palatalisé : esp. *vainilla* > tag., ceb. [baniʎa], [baníla] « vanille » ; esp. *calle* > tag., ceb. [kaʎe], [kále] *calye* « rue », etc.

f) Le phonème /r/ est la seule vibrante que connaissent les langues philippines ; il est réalisé comme [r] avec plus de tension que le [r] espagnol, ou occasionnellement comme [ɾ] avec deux petites occlusions. Les deux phonèmes espagnols /r, ɾ/ sont traduits par le seul /r/ autochtone : esp. *barrio* > tag., ceb. [bárjo] *báryo* « quartier » ; esp. *coro* > tag., ceb. [kóro] *coro* « choeur » ; esp. *guitarra* > tag., ceb. [gitára] *gitára* « guitare », etc. ².

Nous croyons qu'en cebuan et très probablement aussi en tagal, *r* est devenu phonème par un processus de phonologisation suscité par l'adoption de mots d'emprunt hispaniques. D'après les descriptions des missionnaires espagnols ³, le phonème /d/ aurait eu en cebuan deux allophones : l'un,

1. Cependant, il faut noter quelques changements : /l/ > /r/ : esp. *salsa* > ceb. *sarsa* « sauce » ; esp. *alquilar* > ceb. *árkila* « louer » ; esp. *almidón* > ceb. *armiról* « amidon » ; esp. *silbato* > ceb. *sirbáto* « sifflet » ; esp. *alfiler* > ceb. *arpirér* « épingle » ; esp. *volador* > tag. *borador* « cerf-volant » ; esp. *pulseras* > tag. *purselas* « bracelet », etc. — /l/ > /n/ : esp. *lunar* > tag., ceb. *nunál* « grain de beauté » ; esp. *soldado* > ceb. *sundálo* « soldat ». — /l/ > /i/ : esp. *pulgas* > ceb. *pwigas* « puces ». — /l/ > zéro : esp. *colchón* > tag., ceb. *kutsón* « matelas ». — /l/ > /s/ : esp. *alfiler* > tag. *aspilé* « épingle ».

2. Les phonèmes espagnols vibrants en position implosive — position de neutralisation en espagnol — ont subi différents changements dans leur adaptation à ces langues. Ainsi, les formes verbales espagnoles à l'infinitif perdent habituellement le phonème (et morphème) /r/ : esp. *cargar* > tag. *kargá* « charger », esp. *echar* > tag. *itsá* « jeter » ; esp. *zurcir* > ceb. *sulsi* « reprimer » ; esp. *abrir* > ceb. *abri* « ouvrir » ; etc. En cebuan on les conserve souvent : *bahár* « descendre », *areglár* « réparer », *abusár* « abuser », etc.

Parfois /r/ > /l/, tantôt dans des verbes, tantôt dans d'autres parties du discours : esp. *almorzar* > tag. *almusal* « déjeuner » ; esp. *azúcar* > tag. *asúkal* « sucre » ; esp. *pintar* > ceb. *pintál* « peindre », etc. Ce changement peut se produire aussi en position explosive : esp. *regadera* > ceb. *ligadéra* « arrosoir » ; esp. *pulsera* > ceb. *purselas* « bracelet », etc.

3. Ainsi, le P. José Aparicio dit dans son *Diccionario general visaya-español* (manuscrit rédigé entre 1882 et 1909, deux vol. en grand format : XLIV + 1330 + 1398 p.) : « La *d* se convierte o cambia con bastante frecuencia en *l* o *r*, y viceversa, por ser semihomófonas, pero en medio o fin de palabra, su pronunciación es medio *d*, medio *r*, lo cual se consigue levantando la punta de la lengua hacia el nacimiento de los dientes superiores, separándola de ellos suavemente

[d], en position initiale du mot ou en position intérieure lorsqu'il était précédé d'une consonne nasale, et l'autre, semblable à [r], en toute autre position intérieure. Quand [d-] cessait d'être initial par l'addition d'un autre phonème ou morphème initial, il était réalisé comme [r]. C'est pour cela que, dans les emprunts espagnols, du moins dans les plus anciens, [-d-] > [-r-] : esp. *arado* > ceb. *araro* « charrue » ; esp. *pedazo* > ceb. *piraso* « morceau », etc. Ainsi donc, la présence de nos phonèmes vibrants dans beaucoup d'emprunts consolida la réalisation du quasi [r] autochtone, issu du /d/, jusqu'à sa transformation en [r]. La plupart des emprunts hispaniques ultérieurs ont conservé le [d] en position intérieure, et ceux qui avaient /r/ initial ont aussi conservé la vibrante (sous forme de /r/), sans la changer en /d/ qui aurait été conforme à la structure consonantique de la langue philippine.

g) En général, les groupes consonantiques tautosyllabiques n'existent pas dans les langues philippines. Aussi les emprunts espagnols qui possèdent de tels groupes développent-ils une voyelle svarabhactique ou perdent la consonne non liquide : esp. *cruz* > tag., ceb. *kurós* « croix » ; esp. *fragata* > ceb. *paragata* « frégate » ; esp. *brazo* > tag. *baraso* « bras », etc. Le même phénomène se produit pour les groupes /cons. + l/ en tagal : esp. *plaza* > tag. *palásá* « place » ; esp. *plato* > tag. *palato* « assiette » ; esp. *pliegues* > tag. *pilegues* « pli », etc.

al emitir la voz. Para mayor inteligencia de su uso téngase presente lo siguiente : 1º En principio de dicción siempre se pronuncia como *d* ; pero si la palabra se compone, quedando así en medio, se escribe y pronuncia ya como *d*, ya como *r*. V. g. de *Damo*, compuesto como adj., se dirá *Madamo* o *Maramo* : mucho, muchos etc. Como abit. o colect. se dira *Cadamo* o *caramo* ; *cadamuan* o *caramuan* : muchedumbre, multitud, etc. 2º En medio de dicción, precedida y seguida de vocal, se pronuncia como *d* o como *r*. V. g. *Dadá* o *dará* : tía. *Didí* o *dirí* : aquí. *Didá* o *dirá* : ahí. Pero si la precede consonante, se escribe y pronuncia *d*. V. g. *Dundum* : recuerdo, recordar. *Palandong* : meditar, etc. 3º En fin de dicción, se pronuncia casi como *r*, aunque se escribe *d* ; pero si la palabra se compone, debe escribirse y pronunciarse como *r*. V. g. *tul-id* o *matul-id* : derecho, recto. *Catuliran* : derechura, rectitud. *Suqid* : contar, referir, etc. *Suqiram mo siya* : cuéntaselo » (p. vi).

Tomás Olleros, *Apuntes para una gramática visaya cebuana en relación con la castellana*, Cebú, 1868 : « El sonido de *r* fuerte es desconocido en este idioma ; la *r* suena siempre muy suave y se confunde su sonido, con el de *l*, y más aún con el de *d* » (p. 2-3).

Juan Félix de la Encarnación, *Diccionario Bisaya-Español*, Manila, 1852 : « Jamás tuvo el alfabeto visaya esta letra [r] y si alguna vez la escriben los indios o se ve en algún libro impreso, es por haberse tomado de nuestro español... al principio de dicción nunca se escribe *r* sino la *d* » (p. vi), etc.

Le cebuan a été la première langue qui fût entrée en contact avec l'espagnol. Pour cette raison, croyons-nous, il a bien mieux assimilé ces groupes consonantiques ; il est même arrivé à en créer d'autres dans les emprunts où ils n'existaient pas : esp. *calavera* > ceb. *klabéra* « tête de mort » ; esp. *garbanzo* > ceb. *grabáns* « pois chiche » ; esp. *tirabuzón* > ceb. *tribusón* « tire-bouchon » (et aussi en tagal).

Exemples de perte de la consonne non liquide : esp. *compadre* > tag., ceb. *kumpáre* « compère » ; esp. *padre* 'sacerdote' > tag., ceb. [páre?] « prêtre », esp. *comadre* > ceb. *komáre* « commère », etc.

Dans d'autres cas, c'est par une dissimilation ou une métathèse que le problème des groupes consonantiques a été résolu : esp. *propina* > ceb. *porpina* « pourboire » ; esp. *madrastra* > ceb. *madrasta* « marâtre » ; esp. *padrastro* > ceb. *padrasto* « beau-père » ; esp. *compromiso* > tag. *compor-miso* « compromis », etc.

2) Voyelles :

Les systèmes des voyelles du tagal et du cebuan étaient des systèmes triangulaires à deux degrés d'aperture : /i, a, u/, comme dans la plupart des langues malayo-polynésiennes.

D'après les descriptions des missionnaires espagnols¹, le timbre des voyelles /i, u/ n'était pas très stable : disposant d'un champ d'action plus large, elles atteignaient sûrement des réalisations voisines des [e, o], et d'après les commentaires en question, il y a tout lieu de penser que chacun des deux phonèmes /i, u/ avait deux allophones : [i, e] de /i/ et [u, o] de /u/, avec une distribution presque libre.

1. Tomás Olleros, dans ses *Apuntes*, p. 1-2, dit : « La *i* suena como *i* castellana al principio de dicción, pero en los demás casos suena indiferentemente *e* ó *i*, sin que haya más regla que el uso para pronunciar de uno u otro modo ». « La *o*, suena *o* ó *u*, tanto al principio como en medio y fin de dicción ».

José Aparicio, *Diccionario* (p. iv), indique que « las vocales entre ellos se reducen a tres, porque la *e* y la *i* las usan indistintamente en general, aunque en algunas partes usan más de una que de la otra. V. g. *Babaye ó' babayí* yaún *babae* o *babai* : Hembra, mujer... sucede también que aunque escriben *e* la pronuncian *i*, o viceversa ; si bien se nota que hay palabras que escriben y pronuncian fijamente con una de ellas, pero no se puede dar regla general, y así hay que atenerse al uso. Y lo dicho de la *e* y la *i*, se dice de la *o* y *u* que también las confunden y usan indiferentemente », etc. A propos de confusion des voyelles, E. Polivanov dit : « Les Tagals, parlant français — et certains possèdent cette langue d'une façon tout à fait courante — substituent leur représentation phonologique *u* à quatre phonèmes-voyelles qualitativement différents du français : *u* (dans *loup*, *coup*), *y* (dans *tu*, *lune*), *ø* (dans *deux*) et *œ* (dans *peur*) » (*op. cit.*, p. 86).

Très probablement, soit par suite de l'introduction d'hispanismes dans lesquels fonctionnent les cinq phonèmes vocaliques de l'espagnol, soit à cause d'un besoin de restructuration des systèmes indigènes, soit sous l'effet des deux à la fois, les allophones indiqués ont fini par se phonologiser, jusqu'à devenir des phonèmes. Aujourd'hui le système des voyelles de ces langues possède cinq phonèmes : /i, e, a, o, u/.

Cecilio López¹ est du même avis quand il dit qu'à la suite de l'introduction des emprunts espagnols il est devenu nécessaire de créer des oppositions *i/e* et *u/o* pour faire la distinction entre emprunts, ou entre emprunts d'un côté et mots indigènes de l'autre. Par exemple : tag. [púso²] *puso* « cœur » et *poso* « puits » ; *pistá* « fête » et *peste* « peste ». De même en cebuan : *manók* « poussin », *kahóy* « arbre », etc.

Le phonème espagnol /i/ s'est adapté tout naturellement au phonème /i/ des langues philippines : esp. *silla* > tag., ceb. *silya* « chaise » ; esp. *discurso* > tag., ceb. *diskurso* « discours ».

Quant au phonème espagnol /e/, il s'est assimilé, dans la plupart des cas, au phonème /i/ du tag. et du ceb. : esp. *dedal* > tag., ceb. *didal* « dé à coudre » ; esp. *ventana* > tag., ceb. *bintana* « fenêtre », etc. Mais, dans d'autres cas, il s'est conservé : esp. *queso* > tag., ceb. *késo* « fromage » ; esp. *velo* > tag., ceb. *belo* « voile » ; esp. *azogue* > tag., ceb. *asóge* « mercure », etc.².

Le /a/ espagnol ne présente pas de problème : esp. *calle* > tag., ceb. *kálye* « rue » ; esp. *navaja* > tag., ceb. *labáha* « couteau », etc.

Le phonème /o/ devient /u/ en tagal et en cebuan : esp. *cebollas* > tag., ceb. *sibúyas* « oignon » ; esp. *volcán* > tag., ceb. *bulkán* « volcan » ; esp. *cocina* > tag., ceb. *kusína* « cuisine ». Dans d'autres cas, il s'est conservé : esp. *confesor* > ceb. *confesór* « confesseur » ; esp. *corbata* > ceb. *korbáta* « cravate », etc. ; esp. *reforma* > tag. *repórma* « réforme » ; esp. *decoración* > tag. *dekorasyón* « décoration », tag. *boda* « noce », *moda* « mode », etc.

Quand /e, o/ se sont conservés en tagal, leurs réalisations sont très fermées.

Enfin, le phonème /u/ de l'espagnol ne pose pas plus de problèmes que le /i/ : esp. *cupón* > tag., ceb. *kupón* « coupon » ; esp. *cuchara* > *kutsára* « cuillère », esp. *azul* > tag., ceb. *asúl* « bleu », etc.

Séquences de voyelles. Les diphthongues de la norme espagnole se sont conservées dans les langues philippines : esp. *juez* > tag. [hwés] *hwés*, ceb.

1. « The Spanish Overlay in Tagalog », *Lingua*, 14, 1965, p. 467-504.

2. Le tagal montre une tendance à maintenir le /-e/ en position finale de mot, tandis que le cebuan est plus enclin à la réalisation /-i/.

[hwís] *hwés* « juge » ; esp. *baile* > tag., ceb. [báile] *baile* « danse » ; esp. *guantes* > tag., ceb. [gwántes] *gwántes* « gants » ; esp. *cuarto* > tag., ceb. [kwárto] *kwarto* « chambre » ; esp. *violin* > tag., ceb. [bjolín] *byolin* « violon ».

Quelquefois, la diphthongue disparaît pourtant par la perte d'une des deux voyelles : esp. *vainilla* > tag., ceb. *banilla* « vanille » ; esp. *aumento* > tag., ceb. *umento* « augmentation »¹.

Les hiatus de l'espagnol s'adaptent à la structure des groupes vocaliques hétérosyllabiques des langues philippines, en développant un coup de glotte entre les deux voyelles : esp. *ataud* > tag., ceb. [ata?úl] *ataul* « cercueil » ; esp. *maniobra* > tag., ceb. [mani?óbra] *maniobra* « manœuvre » ; esp. *baul* > tag., ceb. [ba?úl] *baul* « malle », etc.².

L'accent. Dans les deux langues philippines, l'accent a une fonction lexicale comme en espagnol : les mots peuvent être oxytons ou paroxytons, ce qui donne lieu à des oppositions lexicales, par exemple en cebuan *túbod* « cours » - *tubód* « printemps » ; *lábay* « s'éloigner » - *labáy* « passer par » ; en tagal *báta* « garçon » - *batá* « souffrir », *quítá* « voir » - *quitá* « toi et moi » etc.

Au moment de l'adoption de mots espagnols par le tagal, l'accent espagnol s'est donc conservé presque sans changement, bien qu'il ne soit pas possible d'en prévoir les formes d'adaptation. De même, beaucoup de signifiants espagnols ont pris, lors de leur incorporation au cebuan, de nouveaux signifiés grâce à la position libre de l'accent : esp. *jugar* > *súgal* « jeu » / *sugál* « jouer » ; esp. *lava* > *lába* « lave » / *labá* « laver » (< esp. *lavar*) ; esp. *sopa* > *sópa* « soupe » / *sopá*, « sofa », etc. La place de l'accent peut même servir à distinguer un mot espagnol et un mot cebuan : esp. *pito* « sifflet » > *pító* / *pító* « sept » ; esp. *amo* « maître » > *ámo* / *amó* « singe » ; esp. *bula* « bulle » > *búla* / *bulá* « écume », etc.

1. Esp. *flauta* > tag. *pluta* « flûte » ; esp. *eucalipto* > ceb. *ukalípto* « eucalyptus » ; esp. *cuerda* > ceb. *kúldas* « corde » ; esp. *fiabrera* > ceb. *pimbréra* « gamelle », etc.

2. Parfois, pour indiquer l'existence de l'hiatus, l'orthographe introduit entre les deux voyelles les graphèmes *y* ou *w* : esp. *economía* > ceb. *ekonomíya* « économie » ; esp. *cafetería* > ceb. *kapiteriya* ; esp. *tío* > tag., ceb. *tiyo* « oncle » etc. ; dans la plupart des cas, on ne prononce pas ces *y*, *w*. Quelquefois on perd une des deux voyelles en hiatus : esp. *cuota* > tag., ceb. *kota* « cotisation » ; esp. *maestro* > ceb. *méstro* « maître d'école », etc.

3) *Résumé.*

Parmi les phénomènes d'emprunt phonétique que nous venons d'étudier, on peut distinguer :

- a) une simple identification de phonèmes quand il y a correspondance entre les phonèmes des deux langues ; c'est le cas des phonèmes /i, e, a, p, t, k, b, d, g, s, m, n, l/ ;
- b) une réinterprétation dans le cas des /n/ et /k/ assimilés aux groupes palatalisés [nj, lj] ;
- c) une surdifférenciation¹ : le sujet identifie, dans la langue qui n'est pas la sienne, un trait phonétique comme distinctif, bien que, dans cette langue, il soit redondant : c'est le cas du trait vélaire du [γ] espagnol, adopté par les langues indigènes ;
- d) une sous-différenciation, quand le sujet interprète le trait distinctif d'une autre langue comme redondant : cas de l'espagnol /f/ > tag., ceb. /p/ ; esp. /tʃ/ > tag. ceb. /s/ ; esp. /r, ɾ/ > tag., ceb. /r/, voire, tout au début, esp. /i, e/, /u, o/ > tag., ceb. /i/, /u/.

4.1.2. *Niveau grammatical.* Au niveau grammatical, le problème de l'interférence de deux langues est plus complexe et, de plus, il n'y a pas d'accord, à ce sujet, parmi les linguistes. Déjà Meillet écrivait : « Les systèmes grammaticaux de deux langues sont... impénétrables l'un à l'autre »², « le système phonétique et le système morphologique se prêtent donc peu à recevoir des emprunts »³. De même L. Tesnière : « Là où l'on observe mélange, ce n'est jamais qu'entre des systèmes dissimilaires : système grammatical d'une langue avec système lexicographique d'une autre, etc. Par contre, le mélange est impossible entre systèmes similaires de deux langues différentes : deux morphologies ne se mélangeant pas ; elles ne peuvent que s'exclure »⁴. Et un peu plus loin : « Deux phonétiques ou deux morphologies ne se mêlent pas, mais la symbiose d'une phonétique et d'une morphologie d'origines différentes est parfaitement viable... Un système morphologique donné peut s'allier à un système syntaxique tout différent »⁵. En fin de compte, « quand il s'agit de deux systèmes vraiment différents, conclut-il, la pénétration est impossible »⁶.

1. Cf. U. Weinreich » : On the Description of Phonic Interference », *Word*, 13, 1957, p. 1-11.

2. *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 82.

3. *Op. cit.*, p. 84.

4. « Phonologie et mélange de langues », p. 85.

5. « *Op. cit.* », p. 86.

6. « *Op. cit.* », p. 90.

Au contraire, pour Bazell¹, il n'existerait aucune limite à l'influence d'un système morphologique sur un autre.

A première vue, il paraît exister une contradiction entre la capacité d'absorption des emprunts aux niveaux phonologique et grammatical et la réalité des faits. Un système phonologique possède en effet un nombre très limité d'unités, mesurables et assez bien structurées. Au contraire, un système grammatical comprend un nombre d'unités qui, tout en formant un ensemble fini, n'est pas facilement mesurable dans la pratique, et dont la structuration est susceptible de changements de fonction et de signification. Mais par rapport aux unités phonologiques dépourvues de contenu, les unités grammaticales possèdent tant un contenu qu'une expression, et de plus une fonction qui n'est pas seulement discriminatrice des signes linguistiques mais aussi à la fois grammaticale et significative. C'est pour cette raison que l'emprunt phonologique, tel quel ou adapté au système de la langue qui l'accepte, peut se produire plus facilement que l'emprunt grammatical, lequel, étant donné sa complexité, a plus de points d'ancrage dans le système de la langue. D'après Weinreich², toute chose égale d'ailleurs, plus les fonctions grammaticales d'un morphème sont complexes, et moins celui-ci est susceptible d'être transféré dans une autre langue, et inversement. Il est par exemple beaucoup plus difficile de transférer une préposition qui, dans une langue, détermine un ou plusieurs cas, qu'une interjection.

Lors d'un contact de deux langues, des interférences grammaticales peuvent pourtant se produire de l'une à l'autre dans l'utilisation d'un ou de plusieurs morphèmes³.

Voici les emprunts morphologiques faits à l'espagnol par les langues autochtones des Philippines :

a) Les morphèmes espagnols de genre {-o, -a} ont été adoptés avec les lexèmes espagnols, par ex. *tíyo, -a* « oncle », « tante », *pilipino, -a* « philippin, ine », Toutefois, les différences de genre n'ont pas été introduites par les seuls mots en -o, -a, mais aussi par des mots ayant d'autres allomorphes exprimant le masculin et le féminin : *doktór, -a* « docteur », *kantór, -a* « chanteur, -euse », *kapítán, -a* « capitaine », *haponés, -a* « japonais, -e », *alkálde, -ésa* « maire, mairesse », etc. L'adoption des morphèmes de genre a une

1. Dans les *Actes du VI^e Congrès Int. des Linguistes*, Paris, 1949, p. 303.

2. *Languages in Contact*, p. 34.

3. D'après Weinreich, *Languages in contact*, p. 30.

plus grande extension en cebuan qu'en tagal, mais ces morphèmes font partie des systèmes grammaticaux des deux langues ¹.

b) Le suffixe espagnol *-ito* (rarement *-illo*) conserve quelquefois sa fonction diminutive : tag., ceb. *kopa*, *kopita* « petite coupe », *kutsára*, *kutsarita* « petite cuillère » (aussi *kutsarón* « cuiller à pot »), etc. ².

c) Une situation tout à fait différente de celle des morphèmes de genre se présente pour le morphème de nombre. Les langues indigènes ont adopté la marque du pluriel espagnol, mais non son contenu : de nombreux emprunts ont en tagal et en cebuan le morphème {-s}, mais leur sens est celui du singulier ; le pluriel est formé dans les langues philippines au moyen du morphème *mga* ; ainsi, *péras* « poire » – *mga péras* « poires » ; *butónes* « bouton » – *mga butónes* « boutons », etc. ³.

d) Les morphèmes espagnols de genre et autres suffixes s'ajoutent aussi à des lexèmes philippins : tag. *basag²ulo* « chagrin » +*-ero*, *-era* > *basag²ulero* « pénible » ; tag. *binata²* + *-ilyo*, *-ilya* > *binatilyo* « l'âge entre 13 et 19 ans » (teenager) ; tag. *kabilá²* « l'autre côté » + *-oso*, *-osa* > *kabiloso*, *-a* « chan-geant, -e » etc. ⁴.

e) Il faut remarquer que l'emprunt l'exical est aussi soumis à l'interférence du système grammatical de la langue qui le reçoit. Ainsi, en cebuan, l'hispanisme *seguro* « sûr » peut être un nom : « police d'assurance » ; un

1. Dans les deux langues, le genre des êtres animés est exprimé par le morphème masculin *lalaki* 'homme', 'mâle', d'une part, et par le morphème féminin *babay* 'femme', 'femelle' (en tagal *babae*) d'autre part : ceb. *igsuun nga lalaki* « frère », *igsuun nga babay* « sœur ». Aussi un mot espagnol comme *artista* « artiste » (*el artista*, *la artista*) est-il déterminé en cebuan par l'un ou l'autre de ces deux morphèmes : *artistang lalaki*, *artistang babay*. — En tagal, un même mot fonctionnant avec une marque morphématische masculine ou féminine peut donner lieu à des différences sémantiques : *bayabas* (masc.) 'arbre' — (fém.) 'fruit' ; *baráha* (masc.) 'carte' – (fém.) 'jeu de cartes', etc. Dans d'autres cas, *-o*, *-a* sont employés en cebuan, comme en espagnol, pour différencier certains significés : *sekréto* « raconter des secrets » – *sekréta* « agent secret » ; *bángko* « banque » – *bangka* « canoë », etc.

2. Dans d'autres cas, le diminutif n'a d'autre fonction que d'établir une différence lexico-sémantique : *bandilyo* « annonce publique » – *bándo* « groupe politique » ; *bángko* « banque » – *bangkítio* « tabouret » ; *kosína* « cuisine » – *kosínilya* « cuisinière », etc.

3. La présence ou l'absence de *-s* donne lieu à beaucoup d'oppositions significatives : tag. : *bára* « aune » – *báras* « bâton » ; *pera* « sou » – *peras* « poire » ; *médyá* « moitié » – *médyas* « chaussette », etc. ; de même entre un hispanisme et un mot indigène : tag. : *anká* « usurpation » – *ankás* (< esp. *ancas*) « hanche » ; tag. *hiyá* « pousser aux chiens » – *hiyás* (< esp. *joyas*) « bijou », etc.

4. Pour d'autres exemples, voir l'article déjà cité de Cecilio López, « The Spanish Overlay in Tagalog », p. 489-491.

adverbe : « peut-être », « probablement » ; un verbe : 1^o *masegúro* « affirmer » ; *segúron* « être sûr » ; 2^o *magsegúro* « assurer », *magpasegúro* « acheter une police d'assurance », etc. En tagal : esp. *candado* > tag. *kandáro* « cadenas » et *pagkákandaro* « fermer », etc. ¹.

4.1.3. *Niveau lexical*. Dans le lexique, l'existence des emprunts est reconnue par tout le monde. D'après L. Tesnière ², « le système phonétique et le système phonologique se prêtent... peu à recevoir des emprunts... Au contraire, les mots ne constituent pas un système... Aussi peut-on emprunter à des langues étrangères autant de mots que l'on veut », car « le vocabulaire est loin de former un système aussi cohérent et aussi homogène que ceux de la phonétique et de la morphologie » ³.

Aucune langue n'est en fait dépourvue d'emprunts lexicaux, c'est l'évidence même. Mais quelle est la motivation de l'emprunt d'un mot ? Tout au long de l'histoire de la linguistique on en trouve diverses interprétations : les unes sont d'ordre externe, les autres d'ordre linguistique interne.

C'est surtout à partir du XIX^e siècle que le problème de l'emprunt lexical a été étudié avec efficacité à la lumière des influences que les langues et les civilisations exercent mutuellement les unes sur les autres. Au début du XX^e siècle, un article de Salverda de Grave, « Quelques observations sur les mots d'emprunt », publié dans les *Mélanges Chabaneau*, en 1906, marque une date importante dans ce type de recherches : il étudie les emprunts en tant que catégories onomasiologiques pour mettre en relief ceux d'entre eux qui témoignent de l'influence de la vie sociale, publique, etc. Le but central de sa méthode était d'établir un lien direct entre la langue et la culture, en mettant en évidence, à l'aide de ce vocabulaire, l'étroite relation entre l'histoire sociale et l'histoire linguistique. Cette thèse est valable dans beaucoup de cas, mais dans toutes les langues, il reste des mots dont l'explication est difficile au moyen des confrontations historiques, culturelles ou sociales.

D'après T. E. Hope ⁴, « l'emprunt d'un mot est un processus néologique comme il y en a d'autres, mais c'est une forme de néologisme qui ne comporte pas la création d'un symbole *ex nihilo*. Le signe lexical existe déjà ; il s'est

1. Pour d'autres exemples en tagal, voir Cecilio López, « The Spanish Overlay in Tagalog », p. 484-489.

2. « Phonologie et mélange de langues », p. 84.

3. P. 86.

4. « L'interprétation des mots d'emprunt et la structure lexicale », *Actes du X^e Congrès Int. de Linguistique et Philologie Romanes* (Strasbourg, 1962), Paris, 1964, p. 149-152. La citation dans les p. 152-153.

déjà avéré viable et efficace dans un autre milieu linguistique. Il s'agit donc d'un transfert ou d'une transfusion de ressources significatives ». Dans son étude pénétrante sur le vocabulaire féodal, M. Hollyman observe qu' « au point de vue social la raison de l'emprunt réside dans le développement inégal des sociétés. On pourrait également affirmer qu'au point de vue *lexical* la raison de l'emprunt réside dans le développement inégal des ressources sémantiques. Une langue donnée tire profit d'une habitude d'association sémiologique établie au préalable par un idiome étranger ».

S'il est vrai que, dans le lexique, il y a toujours des lacunes à combler, Hope propose de parler d'*efficacité relative*, au lieu d'appliquer la théorie de la *case vide*, « puisque, dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'une défективité absolue, mais simplement relative » ; si le mot approprié n'existe pas, nous pouvons exprimer le sens en question à l'aide d'un autre mot et, le cas échéant, par une locution, une phrase, un geste susceptibles de répondre aux exigences de la signification. « Mais, d'autre part, il se peut qu'il existe une niche, pour ainsi dire, dans laquelle un terme plus efficace pourrait s'installer. Par 'efficacité' nous devons comprendre non seulement des considérations de brièveté ou d'*économie* dans le sens que lui a prêté M. Martinet, mais d'efficacité aussi et surtout par rapport aux besoins divers et changeants des individus et des groupes sociaux qui utilisent la langue. Efficace veut donc dire capable de répondre à des nécessités d'ordre pratique, social et psychologique ; apte à exprimer toutes les nuances esthétiques, émotoives et affectives »¹.

Nous avons rappelé ci-dessus que l'emprunt lexical pouvait s'effectuer sous l'effet de facteurs linguistiques externes, comme le besoin de nommer de nouvelles réalités, de nouveaux concepts, etc. ; à ces facteurs externes, il faut ajouter le besoin d'employer — et c'est un autre aspect de la question — certains mots dans un milieu de communication donné parce qu'ils sont indispensables pour se faire comprendre ou qu'ils s'imposent pour des motifs affectifs, etc.².

1. P. 153.

2. Dans ce dernier cas, la recherche réalisée par A. Tabouret-Keller (« La motivation des emprunts », *La linguistique*, 1969, 1, p. 24-60) sur les mots arabes employés par une famille française est intéressante. Les membres de cette famille emploient les mots arabes : *a*) dans leurs relations avec le milieu extérieur marocain à cause de la nécessité sociale de l'intercompréhension avec un groupe linguistique tout à fait différent ; dans cette fonction, les catégories les plus utilisées sont les substantifs, qui sont le plus chargés d'information ; *b*) dans leurs relations avec les « intimes », surtout comme un procédé stylistique de

Outre ces facteurs externes, il ne faut pas oublier les facteurs linguistiques internes qui, à notre avis, sont les plus importants. Parmi ceux-ci, on peut citer¹ :

a) La fréquence des mots : les mots les plus fréquents, de même que ceux qui sont le plus fréquemment employés par les sujets parlants, sont les plus stables ; au contraire, les mots dont la fréquence est la plus basse sont les plus instables, et pour cette raison, ils sont susceptibles d'être oubliés et d'être remplacés par d'autres.

b) Les conflits homonymiques sont aussi une source d'emprunts lexicaux. Il suffit de rappeler à ce sujet la pathologie et la thérapeutique verbales de Gilliéron : on parle de la pathologie verbale quand deux mots, par suite de changements phonétiques, deviennent homophones ou quand un mot perd son expressivité à cause de la réduction excessive de son corps phonique. Dans ces cas, une thérapeutique est nécessaire, dont le but est la modification ou la substitution du mot qui ne sert plus à la communication : en italien, le résultat de l'évolution normale du lat. *MANDUCARE* > *mancare* a été remplacé par l'emprunt galloroman *mangiare* pour éviter la confusion de *mancare* « manger » avec *mancare* « manquer ». Le lat. *BELLUM* a été remplacé par le germanique **werra* pour éviter l'homonymie avec *BELLUS* « joli », « beau ».

c) Quand un mot perd son signifié d'origine, on lui substitue un autre mot : par exemple, en espagnol, *siniestro* « gauche » a pris au Moyen Age le signifié de « sinistre » à cause des connotations données par le peuple à l'apparition de certains oiseaux à la gauche du chemin au début d'un voyage. Le vide ainsi créé a été comblé par l'emprunt basque *ezquer* d'où viennent

mise en évidence de l'aspect affectif de l'expression ; dans cette fonction, les plus fréquentes sont les catégories d'adverbes, qui sont le moins chargées d'information. Dans le premier cas, « une certaine technicité de l'échange linguistique régit donc les emprunts avec les arabophones du milieu extérieur », tandis que dans le second, une surcharge subjective régit les emplois avec les intimes. Cette étude met en lumière le fait que l'emprunt est employé non seulement pour les besoins de la communication, mais aussi parce qu' « un certain nombre d'emprunts peuvent remplir une autre fonction : des membres du groupe linguistique minoritaire les intègrent à leur mode de communication le plus familier, pour l'expression d'un registre particulier du discours qui est celui de la connotation affective. Il est probable que le processus décrit ici pour un microgroupe particulier est général et à la mesure de la propension des humains à s'entendre dans le domaine affectif plutôt à demi-mots, ici des mots d'emprunts, qu'en termes rigoureux » (p. 54).

1. V. U. Weinreich, *Languages in Contact*, p. 47 et ss.

les formes ibéroromanes modernes. De la même façon, en français *senestre* a été remplacé par le germanique *gauche*.

Il existe encore d'autres causes de l'emprunt lexical, par ex. la différenciation insuffisante des champs sémantiques, ou une appréciation sociale plus ou moins forte, etc. De plus, il faut rappeler que, pour quelques linguistes¹, la plupart des emprunts obéissent à des causes non linguistiques telles que les facteurs sociopolitiques.

Mais revenons à notre sujet. Le nombre des emprunts lexicaux espagnols qui existent dans les langues indigènes des Philippines est très élevé. A ce propos, il y a lieu cependant de préciser quelques points.

D'abord, il faut remarquer que, pour les langues philippines les plus importantes, on dispose de glossaires ou de dictionnaires depuis la première moitié du XVII^e siècle². Dans ces anciens ouvrages lexicographiques, bien qu'ils soient rudimentaires, on relève déjà des emprunts à l'espagnol, mais leur nombre varie, dépendant du degré de purisme des auteurs et, parfois, de la difficulté qu'il y a à reconnaître un emprunt.

Deuxième remarque : calculer le nombre des emprunts est une tâche très difficile.

En 1972, la « Oficina de Educación Iberoamericana » a publié les *Hispanismos en tagalo*,³ œuvre très importante, dans laquelle le nombre des hispanismes s'élève à 40 000 environ. Or, il faut noter à ce sujet ce qui suit : a) l'ouvrage sur les *Hispanismos en tagalo* cumule les mots en les présentant sans distinction de leurs différents niveaux temporels, spatiaux, sociaux ou fonctionnels ; en fait, il s'agit d'un vocabulaire dont la plus grande partie n'a jamais fonctionné dans la langue d'un même individu ; b) la seule source de cet ouvrage est la langue écrite ; c) il est tout à fait impossible de connaître le lexique actif d'un individu.

Nous avons donc procédé d'une autre façon. Étant donné que notre intérêt portait sur le nombre des emprunts espagnols employés par un Philippin dans le cadre de son vocabulaire usuel, nous avons appliqué un même questionnaire⁴, approprié à ce type de vocabulaire, à des sujets

1. E. Haugen, « Languages in Contact », *Proc. VIIIth Int. Congr. of Linguists*, 1958, p. 771-785.

2. Par exemple Fr. Francisco Blancas de San José, *Vocabulario de la lengua tagala*, de 1639, encore inédit ; Alonso de Méntrida, *Bocabulario de la lengua bisaya*, Manila, 1637 ; etc.

3. Madrid, 633 pages. V. notre compte rendu dans la *Revista de Filología Española*, LV, 1972, p. 336-342.

4. Il s'agit du *Cuestionario para el estudio coordinado de la norma lingüística*

tagals et cebuans. Or, dans le vocabulaire courant du tagal, le nombre d'hispanismes relevés est de 20,4 %¹, dans celui du cebuan, il est de 20,5 %². Ces chiffres sont intéressants et leur intérêt n'est pas seulement dans le haut pourcentage de mots d'origine espagnole qu'ils expriment, il est aussi d'ordre linguistique et culturel. Pour ce qui est de leur intérêt linguistique, il faut se rappeler que les emprunts lexicaux peuvent affecter, ainsi que nous l'avons vu, le système phonologique et morphologique de la langue d'emprunt. D'après Hans Vogt³, même si les phonèmes qui constituent ces mots sont tout à fait assimilés aux phonèmes autochtones, les nouveaux mots introduisent des séquences phoniques inconnues auparavant.

Quant à l'autre aspect mentionné — aspect culturel — nous ne rentrerons pas ici dans le détail des particularités du lexique hispanique conservé dans les langues de l'Archipel philippin ; nous nous contenterons de donner seulement quelques précisions sur sa répartition entre certains champs conceptuels. En suivant, dans ses grands traits, l'organisation conceptuelle du *Begriffssystem* de R. Hallig et W. von Wartburg⁴, on obtient des résultats intéressants. Ainsi, dans la section de l'*Univers*, on relève 0,5 % d'emprunts concernant le ciel et l'atmosphère (parmi ceux-ci, des termes comme *clima* « climat », *tornado* « tornade », *chubasco* « averse », etc.), tandis que 1,93 % se rapportent à la terre (sa configuration, son aspect, les étendues d'eau, les terrains, les minéraux, etc.), 2,9 % étant des noms de plantes et de fruits, et 1,5 % ceux d'animaux. La section de l'*Homme considéré comme un être physique* réunit 16,11 % d'emprunts, dont 4,36 % sont des termes désignant des vêtements, tissus, parures et garnitures et 3,79 % sont du domaine de l'alimentation, etc. Que pouvons-nous en déduire ? On sait que c'est aux missionnaires que revient le mérite d'avoir colonisé et civilisé pacifiquement les îles Philippines. D'après Mc Micking⁵, c'étaient des soldats de la Croix qui étonnaient les Philippins par l'enthousiasme pour la cause du Christ qu'ils matérialisaient dans leurs contacts quotidiens

culta de las principales ciudades de Iberoamérica y de la Península Ibérica, Madrid, C. S. I. C. 1971. Le nombre de questions est de 4 452.

1. Cf. Antonio Quilis, « Hispanismos en tagalo », *The Canadian Journal of Romance Linguistics*, I, 1973, p. 74.

2. Cf. Antonio Quilis, *Hispanismos en cebuano*, Madrid, 1976.

3. « Language Contacts », *Word*, 10, 1954, p. 365-374.

4. *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas*, Berlin, 1963.

5. Cité par Evergisto Bazaco, *History of Education in the Philippines*, University of Santo Tomás Press, Manila, 1939, p. 49.

avec eux. Ainsi, ces prêtres ont réussi à obtenir la confiance des indigènes, auxquels ils ont appris de nouvelles méthodes de culture et de construction de maisons ; puis, ils ont construit des canaux, des ponts, des digues, voire des villes en donnant à celles-ci un nouveau sens urbain, moderne et fonctionnel ; ils ont importé de nouvelles espèces d'animaux et de plantes du Mexique, voire d'Espagne ; ils ont montré aux indigènes comment exploiter les mines et utiliser les minéraux, etc. Tous ces nouveaux concepts, objets et activités, avaient besoin d'un nouveau lexique qui n'existe pas dans les langues autochtones ; ce nouveau lexique, qui s'est progressivement introduit dans ces langues, c'est l'espagnol qui l'a fourni.

Les emprunts hispaniques sont toutefois venus dans ces langues, non pas d'un espagnol que les Philippins auraient appris, mais de l'emploi de ces termes dans les langues indigènes par les missionnaires qui les parlaient et s'en servaient pour l'évangélisation.

Quelquefois, des changements sémantiques se sont produits dans les emprunts lexicaux : esp. *barraca* « chaumière » > tag. *baráka* « marché » ; esp. *casco* « coque » > tag. *kaskó* « espèce de grand bateau à rames » ; esp. *agua* « eau » > ceb. *água* « parfum » ; esp. *escuela* « école » > ceb. *eskuéla* « étudiant », etc.

Il faut mentionner aussi les emprunts hispano-américains qui ont pénétré dans les langues philippines à cause du grand nombre d'importations à travers l'hémisphère occidental et, surtout, par le Mexique, par la voie Manila-Acapulco (1565-1815) appelée « la route du galion » : ceb. *kakáw* « cacao », *balbakiwa* « barbecue », *tabáko* « tabac », tag. *sikóte* (< *chicote*) « fouet », *bochinche* « tapage », etc.

4.2. *Le Chabacano*. Pour finir, voici quelques remarques sur le chabacano, langue mixte qui s'est formée par la symbiose de la langue espagnole et des langues indigènes dans l'Archipel philippin et qui se conserve encore à Cavite et à Zamboanga (le chabacano de La Ermita, dans les faubourgs de Manille, a disparu au cours de la dernière guerre mondiale). En somme, le chabacano est un créole dont la structure syntaxique et en partie morphologique est celle du tagal et du cebuan, mais dont le lexique est principalement espagnol.

Un exemple¹ suffira pour illustrer ce qui vient d'être dit. Le système des

1. Sur le chabacano, on peut consulter K. Whinnon, *Spanish Contact Vernaculars in the Philippine Islands*, Hong-Kong, 1956 ; A. Quilis, « Notas de morfología verbal sobre el español hablado en Cavite y Zamboanga (Filipinas), »

temps verbaux est directement influencé par les langues indigènes : on ignore le mode subjonctif, et on ne connaît que trois temps à l'indicatif : le présent, formé à l'aide de *ta* (de l'espagnol *está*) et de l'infinitif (qui perd toujours le *r* final de la forme espagnole) : *yo ta comí fruta* « je mange des fruits », *nisós ta platicá* « parlons » ; le futur, exprimé en chabacano de Cavite par *di* suivi de l'infinitif : *José di comprá* « José achètera », et en chabacano de Zamboanga par *ay* (espagnol *hay* « il y a ») suivi de l'infinitif : *silá ay veni después del misa* « ils viendront après la messe » ; le passé, formé au moyen de *ya* (espagnol *ya* « déjà ») et de l'infinitif : *kamé ya haci todo el mangá pago* « nous avons fait tous les paiements ».

Les verbes, dont nous venons d'esquisser le paradigme temporel, n'ont pas de flexion : aussi la présence des pronoms personnels est-elle nécessaire pour l'indication de la personne. Ces pronoms sont : dans le chabacano de Cavite : *yo* ; *tu*, *vo*, *usté* ; *eli* ; *nisós* ; *vusós* ; *ilos*, formes issues des pronoms espagnols ; dans le chabacano de Zamboanga : *yo* ; *tu*, *evós*, *vos* ; *ele* ; *kamé* « lui + moi », *kitá* « nous » (les deux proviennent du tagal et du cebuan) ; *kamó* « vous » (forme cebuane) ; *silá* « ils » (forme tagale et cebuane).

5. La langue espagnole est, avec l'anglais, la langue officielle de la République philippine depuis 1935 (après une interruption de 37 ans, de 1898 à 1935). Comme les deux langues sont des langues étrangères, on a cru devoir y ajouter une troisième langue, propre à la nation, mais le problème qui s'est posé était celui de choix entre les diverses langues. Tout d'abord, on a envisagé la création d'une langue résultant de la fusion du lexique et des traits grammaticaux des principales langues de l'Archipel. De cette nouvelle langue on a exclu les hispanismes, et ce critère puriste a obligé de créer des mots nouveaux pour remplacer les emprunts inévitables à l'espagnol. Heureusement, cette entreprise n'a pas réussi. D'ailleurs, comme toute langue artificielle, cette nouvelle langue aurait échoué. En 1946, le tagal fut proclamé langue nationale (*wikang pambansá*) au nom de *piliþino* (lexème espagnol avec morphème de genre {-o}, lui aussi espagnol).

Les phénomènes linguistiques que nous venons d'étudier et l'abondant lexique espagnol incrusté dans les langues indigènes témoignent clairement de la solidité du fond hispanique déposé dans la population de l'Archipel des Philippines. Il subsiste beaucoup de traces de la langue espagnole dans

Homenaje Universitario a Dámaso Alonso, Madrid, 1970, p. 59-63 ; Charles O. Frake, « Lexical Origins and Semantic Structure in Philippine Creole Spanish », *Pidginization and Creolization of Languages*, Cambridge University Press, 1971, p. 223-242.

la langue quotidienne des Philippins. En outre, les pages les plus précieuses de l'histoire et de la littérature philippines — Rizal, Recto, etc. — qui demeurent vivantes dans l'esprit de tous, sont écrites dans la langue du vaste monde hispanique. Mais la nouvelle culture et la nouvelle religion accueillies par les îles Philippines ont fait de leurs populations un peuple à part, et à part entière, de l'Océanie.

Antonio QUILIS.